

## Sommaire

Préface à l'édition française — 9

**I.** Le problème du consentement — 25

**II.** La théorie de la domination et la négation  
du consentement : quand il est impossible  
de dire non — 37

**III.** Néolibéralisme sexuel : quand il est  
si simple de dire oui — 79

**IV.** Les limites du consentement — 111

Notes — 136

## *La doctrine du consentement*

qui brouille les limites entre sexe voulu par les deux parties et agression sexuelle. C'est l'analyse que nous portons depuis longtemps, en tant que féministes, quand nous disons que la violence contre les femmes imprègne les racines de notre culture, qui ne dépend pas seulement d'individus mais d'un système structurel, que les agressions ne sont pas des cas isolés ou des événements exceptionnels mais qu'elles s'inscrivent dans une normalité. Punir l'initiative sexuelle des femmes, juger mauvais et dangereux notre propre plaisir sexuel relève de ce système. On nous éduque à être toujours passives, à cacher pudiquement notre désir. On les éduque, eux, au nom de cette pudeur féminine – qui fait que même quand nous voulons quelque chose, il nous faudrait faire la preuve de notre vertu morale en ne le voulant pas trop –, à assumer leur rôle actif et dominant, à ignorer le refus des femmes et à imposer légitimement leur désir.

Mais alors, est-ce si facile de savoir ce que veut une femme ? Ne sommes-nous pas aux prises, du fait même du patriarcat, avec une communication sexuelle sabotée ? Tout n'est-il pas fait au contraire pour que nous ne nous comprenions pas et pour que cette mécompréhension invisibilise la violence sexuelle ? Dès lors, le consentement est-il une chose toute simple ou passablement compliquée ? Tout cela est-il parfaitement clair ou diablement nébuleux ?

## I. Le problème du consentement

C'est dans cette étrange ambivalence qu'il faut entendre le slogan « seul un oui est un oui ». Là encore, la défense du *paradigme positif du consentement* est double en effet. Elle présuppose, d'un côté, qu'en intégrant à notre vie sexuelle une culture contractualiste, le oui des femmes est une expression libre et authentique. Mais elle présume également que, dans un monde éminemment dangereux, les femmes ne peuvent pas dire non au désir irrésistible des hommes. La juxtaposition de ces deux thèses soulève une question évidente : pourquoi, quand nous ne sommes pas libres de dire non, aurions-nous la liberté de dire oui<sup>9</sup> ?

Le grand paradoxe du discours actuel consiste à penser le consentement à la fois comme une chose *toute simple* et comme une chose quasiment ou absolument *impossible*. Mais s'agit-il des deux seules manières de penser le consentement ? Ne faut-il pas voir là deux impasses ? Ce livre se propose de sortir de ce dilemme et la première chose à faire pour cela, c'est de se méfier des solutions de facilité des discours évidents et simplistes. Lutter contre la violence sexiste, exiger une transformation sociale féministe, user prudemment du pouvoir de l'État et veiller à circonscrire le droit pénal sont des objectifs importants et ils méritent une réflexion politique qui n'escamote pas les difficultés. Nous nous trouvons face à un débat complexe aux conséquences sociales et juridiques

## *La doctrine du consentement*

profondes. Un débat auquel les citoyennes et les citoyens ne pourront pas participer si on le réduit à une opposition entre des juges qui seraient prêts à tenir compte du consentement et d'autres qui ne le seraient pas.

Bien entendu, il y a du machisme dans notre système judiciaire mais si l'on nie que le problème de fond est antérieur, que les lois appliquées par les juges présupposent un regard particulier sur la réalité sociale et qu'il s'agit bien là de la question majeure que les gauches et les féminismes doivent affronter, on occulte le véritable enjeu. Toute législation qui entend régler le consentement sexuel se heurtera nécessairement au vieux problème soulevé par Fraisse : un pacte entre égaux est-il possible dans le domaine du sexe ou bien celui-ci est-il le théâtre d'inévitables rapports de domination ? Le droit doit-il mettre en doute le consentement des femmes uniquement lorsque nous faisons face à des hommes puissants (à des chefs quand nous sommes employées, à des professeurs quand nous sommes élèves, à des adultes quand nous sommes enfants) ou bien, tous les hommes étant toujours plus puissants dans un monde patriarcal, les conditions du consentement sont-elles toujours d'emblée faussées ? Y a-t-il des contextes intimidants où une femme ne peut pas exprimer un non ou le sexe hétérosexuel en lui-même est-il intimidant en tout contexte et en tout lieu ?

## *I. Le problème du consentement*

Éclipsé, éludé, annulé par le bruit médiatique suscité par un certain nombre d'affaires judiciaires, légiféré dans la fièvre de l'agitation sociale, simplifié par les slogans et déformé par des propagandes politiques à rendement électoral rapide, le véritable débat politique autour du concept de consentement n'a toujours pas lieu. Partout le discours officiel proclame que le consentement est un concept évident, il invoque sa clarté, son absolue simplicité, son indiscutabilité. C'est justement cette clarté décrétée qui doit nous rendre méfiants. S'il y a un concept obscur, plein de plis et d'arêtes, d'ambivalences et de limites, c'est bien celui de consentement. Pour cette raison, il est en mesure de contenir des projets sociaux et politiques différents. Derrière ce mot simple peuvent se cacher aussi bien une belle promesse de liberté qu'une obligation déguisée, une confiance exacerbée dans le contrat comme sa totale invalidation, un hypercontractualisme néolibéral comme une étouffante théorie de la domination qui finit par venir à l'appui de l'ordre sécuritaire. Comment échapper à tous ces pièges ? Et si une pensée critique du consentement nous amenait à affirmer tant sa difficulté extrême que l'impossibilité d'y renoncer ?

Pour penser le consentement il faut analyser sa polysémie, parcourir ses significations, s'interroger sur ses limites, s'étonner devant ses paradoxes. Autrement dit, pour pouvoir réfléchir à

### *La doctrine du consentement*

ce que nous souhaitons que « consentir » veuille dire – parmi les nombreux sens possibles de ce mot –, il faut commencer par penser le consentement comme un *problème* plutôt que comme une solution immédiate.